



L'URHAJ ÎLE-DE-FRANCE RECRUTE !

UN·E CHARGÉ·E DE MISSION HABITAT EN CDI



PRÉSENTATION DE L'URHAJ ÎLE-DE-FRANCE

L'URHAJ Île-de-France est une tête de réseau associative rassemblant une quarantaine d'acteurs qui œuvrent pour l'accès à l'autonomie des jeunes. Cela représente aujourd'hui plus de 130 résidences (Foyers de Jeunes Travailleurs, Résidences Sociales Jeunes Actifs...), implantées sur une soixantaine de communes, accueillant et accompagnant annuellement plus de 17 000 jeunes de 16 à 32 ans qui démarrent leur vie active.

Notre volonté commune est d'offrir un cadre de logement adapté aux jeunes en mobilité et/ou éprouvant des difficultés d'insertion et de les accompagner vers une autonomie leur permettant de prendre toute leur place dans la société. Grâce à cette approche originale, nos projets offrent « Tellement plus que du logement » : c'est un tremplin vers l'autonomie pour les jeunes mais aussi un levier de développement pour les territoires !

Aujourd'hui composée d'une équipe de 8 salarié·e·s, l'URHAJ agit au quotidien auprès de ses membres, de ses partenaires et des pouvoirs publics pour promouvoir le logement des jeunes et accompagner le développement de solutions logements de qualité pour les jeunes de 16 à 30 ans en mobilités.

Notre action se décline autour de 4 grandes missions :

- **Le plaidoyer**, pour porter la voix de nos membres et des jeunes auprès des pouvoirs publics
- **L'accompagnement**, pour aider nos membres à mettre en œuvre leurs projets au quotidien
- **L'animation du réseau**, parce que nous avons la conviction qu'ensemble on est plus fort
- **L'ingénierie**, pour outiller nos membres et avoir un coup d'avance sur les grandes évolutions du secteur du logement social accompagné.



PRÉSENTATION DU PÔLE

Le pôle Habitat de l'URHAJ Île-de-France se structure autour de trois missions principales :

- développer une expertise de l'accompagnement des **parcours résidentiels** des jeunes ;
- traiter les enjeux relatifs au **développement**, au **patrimoine**, et à la **réhabilitation** des résidences Habitat Jeunes ;
- nourrir la réflexion des membres et le plaidoyer à travers la production d'**observatoires**, d'**enquêtes** et d'**études**.

Le pôle compte aujourd'hui deux salarié·e·s : un Responsable pôle en CDI et, donc, un·e chargé·e de mission en CDI quittant ses fonctions et travaillant spécifiquement sur la questions des parcours résidentiels des jeunes.

DESCRIPTIF DES MISSIONS CONFIEES



Sous la supervision du Responsable, le-la chargé-e de mission Habitat concourra, en premier lieu, à la mise en œuvre de trois dispositifs opérationnels destinés à faciliter les parcours résidentiels des jeunes. Le dispositif principal consiste en un dispositif d'attribution de logements sociaux autonome pour les jeunes accueillis en résidence FJT/RSJA. Les deux autres dispositifs ont pour objet l'appui des jeunes les plus précaires à l'accès et au maintien en résidence. Dans ce cadre, il-elle sera amené-e à :

- **participer à leur gestion.** La majeure partie de l'activité de gestion s'articule autour du dispositif principal : diffusion de logements disponibles auprès de nos adhérents, traitement des candidatures, etc.
- **suivre le cycle de projet** (suivi administratif, animation avec les adhérents et les partenaires, bilans auprès des partenaires financiers, etc.) ;
- **faciliter leur appropriation par les membres** (organisation de temps de rencontres, accompagnement individuel sur demande, etc.) ;
- **concourir à leur valorisation** (organisation d'entretiens avec les jeunes et les partenaires, productions de documents de valorisation, etc.).

En second lieu, il-elle participera au déploiement de l'expertise liée aux parcours résidentiels des jeunes. A ce titre, il-elle sera notamment amené-e à :

- **produire des ressources** (type fiches outils) destinées à outiller les équipes des résidences Habitat Jeunes ;
- **animer le réseau** à travers l'organisation de rencontres en présentiel ou en distanciel avec les équipes et la co-animation de la Commission "Parcours résidentiels" de l'URHAJ ;
- **représenter le réseau** sur des réunions et rencontres avec des partenaires (institutions, autres têtes de réseau, associations, etc.).

Par ailleurs, il-elle sera investi-e sur le volet "Enquêtes, observatoires et études" du pôle et participera à :

- **construire les observatoires annuels** de la population (récolte de données, traitements, rédaction)
- dans une moindre mesure, **produire d'autres études ou projets**, que ce soit à la demande de partenaires extérieurs ou à la demande d'adhérents (diagnostics de territoire, études sur des thématiques spécifiques liées aux parcours résidentiels des jeunes, documents de plaidoyer pour le réseau, etc.).

En sus de ses missions principales, le-la chargé-e de mission Habitat, comme l'ensemble des membres de l'équipe de l'URHAJ Île-de-France, sera amené-e à **participer à la dynamique globale d'animation de réseau** : visites régulières de résidences, participation aux temps associatifs (Assemblée Générale, Conseils d'Administration)...



PROFIL ET EXPERIENCES RECHERCHÉS

- Formation supérieure (Master 2 ou équivalent) en Sciences humaines, urbanisme, habitat...
- **Jeunes diplômé-e-s bienvenu-e-s !**
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Sens de l'organisation et rigueur
- Capacité à utiliser le Pack Office (Excel, Word, Powerpoint)
- Sens de l'écoute et capacités de communication
- Proactivité et autonomie
- Curiosité intellectuelle et appétence pour le travail en milieu associatif
- Intérêt pour le secteur associatif et l'économie sociale et solidaire, les politiques du logement et de la jeunesse



CONDITIONS

- **Lieu de travail** : 166 rue de Charonne – Paris 11ème
- **Déplacements** : Fréquents en Ile-de-France, occasionnels au niveau national
- **Télétravail** : 1 jour possible par semaine
- **Rémunération** : Base Emploi Repère 15 de la Convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés (HLA) – à partir de 30 000 € brut par an sur 13 mois.
- **Contrat** : CDI – Statut non-cadre, 35h / semaine, 6 semaines de congés payés soit 30 jours annuels.
- **Avantages** : Mutuelle obligatoire prise en charge aux 2/3 par l'employeur
Tickets restaurant 10€/jour pris en charge à 60 % par l'employeur
Congé menstruel (2 jours possibles par mois)
- **Prise de poste** : à partir de janvier 2025



CANDIDATURES

Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 30 octobre 2025 à l'attention de Tommy Veyrat, Directeur, à l'adresse : recrutement@urhaj-idf.fr.



Découvrez l'URHAJ et le réseau Habitat Jeunes Île-de-France sur www.habitatjeunes-idf.fr



URHAJ Île-de-France
166 rue de Charonne – 75011 Paris
01 42 16 86 66